

Aux contribuables de la susdite municipalité

AVIS PUBLIC

EST PAR LA PRÉSENTE DONNÉ par la soussignée,
directrice générale et greffière-trésorière de la susdite municipalité, QUE:

Lors de l'assemblée ordinaire du Conseil de la Municipalité régionale de comté de Matawinie, tenue le 16 avril 2025, a été adopté le règlement 186-2017-1 *modifiant le règlement numéro 186-2017 afin d'augmenter la dépense et l'emprunt pour un montant additionnel de 5 000 186 \$*. Ce règlement a été approuvé par le ministère des Affaires municipales et de l'Habitation le 9 mai 2025 et est donc entré en vigueur à cette date.

Copie intégrale de ce règlement est disponible pour consultation au bureau de la MRC de Matawinie.

Donné à Rawdon, ce 20^e jour de mai deux mille vingt-cinq.



Édith Gravel
Directrice générale et
greffière-trésorière